

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Memnon European Fund (le « compartiment ») est un compartiment de Memnon Fund (le « Fonds »)

Class R EUR (la « Catégorie ») - LU0578134230  
Le Fonds est géré par Zadig Gestion (Luxembourg) S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Compartiment Memnon European Fund est de maximiser la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions cotées ou négociées sur des marchés réglementés européens et émises par des entreprises basées en Europe.

Pour atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment basera ses investissements sur des analyses fondamentales dans la sélection de titres particuliers. Le Compartiment bénéficiera de modèles de valorisation exclusifs pour chacun de ses investissements, et la stratégie sera réexaminée fréquemment en fonction des discussions éventuelles avec la direction des entreprises dans lesquelles il investit ou dans lesquelles il envisage d'investir. Le Compartiment a pour politique de garder un portefeuille concentré d'actions représentant un éventail de pays européens et de secteurs.

### Fréquence des opérations de souscription et de rachat

La valeur nette d'inventaire de la Catégorie est calculée chaque jour ouvré bancaire à Luxembourg. L'heure limite pour la soumission d'ordres de souscription et/ou de rachat est fixée à 15 heures (heure de Luxembourg) le jour ouvré bancaire précédant le jour de calcul concerné.

### Politique de distribution

En principe, les plus-values et les autres revenus de la Catégorie seront

capitalisés et aucun dividende ne sera normalement payable aux actionnaires.

### Devise

La devise de la Catégorie est EUR.

Horizon d'investissement : Le Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de récupérer leur investissement dans un délai de cinq ans.

### Minimum de souscription et/ou de détention

Le montant minimum d'investissement initial pour cette Catégorie est fixé à EUR 10'000.

## Profil de risque et de rendement

### Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

### Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



### Avis de non-responsabilité concernant les risques

- Le profil de risque actuel est fondé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

- La catégorie la plus basse, correspondant au niveau 1, ne peut pas être considérée comme sans risque.

- Le Compartiment n'offre aucune garantie du capital ni mesure de protection des actifs.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

L'investissement dans des actions peut offrir un rendement supérieur à d'autres types d'investissement. Toutefois, les risques associés à l'investissement dans des actions peuvent également être plus grands, car la performance des actions dépend de facteurs difficilement prévisibles. Parmi ces facteurs, citons la possibilité de replis soudains ou prolongés des marchés et les risques relatifs aux sociétés elles-mêmes. Mais le risque fondamental associé aux portefeuilles d'actions est le risque que la valeur des investissements qu'il détient diminue. La valeur des actions peut fluctuer en raison des activités d'une société particulière ou des conditions générales et/ou économiques des marchés. Historiquement, les actions ont généré des rendements à long terme plus importants mais également des risques à court terme plus élevés que d'autres types d'investissement.

### Risques additionnels

Les risques qui pourraient influencer sur la performance du fonds et qui ne sont pas nécessairement pleinement reflétés dans le ratio risque-

bénéfices incluent :

- **Risques de liquidité** : Le Compartiment peut investir une partie de ses actifs dans des titres moins liquides. Ce sont des titres qui, dans certaines conditions de marché, ne peuvent pas être facilement vendus ou échangés contre des liquidités sans encourir une perte substantielle de valeur. Ces titres sont également difficiles à vendre rapidement du fait du manque d'investisseurs ou de spéculateurs prêts et disposés à les acheter.
- **Risques de contrepartie** : Le Compartiment peut conclure différentes transactions avec des partenaires contractuels. Si l'un de ces partenaires contractuels devient insolvable, il sera incapable de régler tout ou partie des dettes dues au Compartiment.
- **Risques de crédit** : Le Compartiment peut investir une part importante de ses actifs dans des titres de créance. Les émetteurs de ces titres de créance peuvent devenir insolvables et leurs titres peuvent ainsi perdre tout ou partie de leur valeur.
- **Risques découlant du recours à des instruments dérivés** : Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dérivés, ce qui peut avoir pour conséquences une optimisation du Compartiment par effet de levier et entraîner d'importantes fluctuations de sa valeur. L'optimisation par effet de levier de certains types d'opérations incluant des instruments dérivés peut nuire à la liquidité du Compartiment, le forcer à liquider des positions à des moments inopportuns ou empêcher d'une autre manière le Compartiment d'atteindre l'objectif qu'il poursuit.

Un effet de levier se crée lorsque l'exposition économique obtenue par le recours à des instruments dérivés est plus grande que la somme investie, amenant ainsi le Compartiment à risquer des pertes plus élevées que le montant de son investissement initial.

- **Risques opérationnels** : Le Compartiment peut être la cible de fraudes ou d'actes criminels. Il peut subir des pertes découlant de malentendus ou d'erreurs commises par les employés de la Société de gestion ou par des tiers extérieurs, ou encore subir des dommages du fait d'événements extérieurs, tels que des catastrophes naturelles.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.96%
----------------	-------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	15.00% par an de tout rendement de la Catégorie dépassant le MSCI Daily Net TR Europe ex UK EURO.
---------------------------	---

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Ces pourcentages correspondent à des maximums qui pourraient être facturés par des intermédiaires et vous pouvez dans certains cas payer moins. Le montant réel des frais d'entrée et de sortie peut être obtenu auprès de votre conseiller ou de votre distributeur.

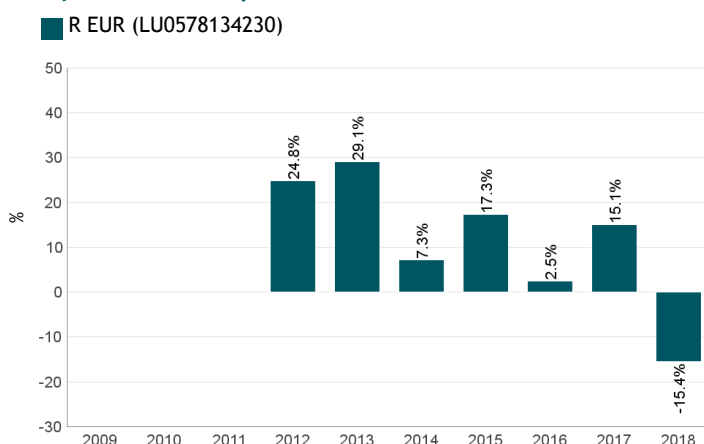
Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut:

- Les commissions de performance (le cas échéant)
- des coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Compartiment acquitte des frais d'entrée / de sortie lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour le dernier exercice financier clos, la commission de performance prélevée sur la Catégorie s'élevait à 0.60% de l'actif net moyen annuel de la Catégorie.

Pour plus d'information sur les frais appliqués, veuillez consulter la section correspondante du prospectus, qui est disponible auprès du siège social du Fonds ou en ligne sur le site [www.zadig.lu](http://www.zadig.lu) à la rubrique « Zadig Funds ».

## Performances passées



Veuillez noter que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées présentées incluent les frais, à l'exception des frais d'entrée et de sortie qui sont exclus du calcul des performances passées.

Cette Classe a été lancée le 01/02/2011.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

## Informations pratiques

### Siège social du Fonds

15 Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

### Société de Gestion

Zadig Gestion (Luxembourg) S.A., 70C route d'Arlon, L-8008 Strassen

### Dépositaire

Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

### Informations supplémentaires

De plus amples informations sur le Fonds, ses Compartiments et les autres catégories d'actions disponibles peuvent être obtenues gratuitement en consultant le prospectus et les rapports annuels et semestriels, qui sont disponibles en anglais auprès de la Société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération mise en place par la société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet : [www.zadig.lu](http://www.zadig.lu). Les actionnaires du Compartiment peuvent obtenir gratuitement et sur simple demande un exemplaire papier de la synthèse de la politique de rémunération.

### Publication des prix

Le cours le plus récent des actions est disponible en ligne sur le site [www.zadig.lu](http://www.zadig.lu) à la rubrique « Zadig Funds ».

### Législation fiscale

Le Fonds est soumis à la législation et la réglementation fiscales du Luxembourg. Selon votre pays de résidence, votre investissement peut en être affecté. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

### Déclaration de responsabilité

La responsabilité de Zadig Gestion (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

### Conversion entre Compartiments

Les actionnaires peuvent demander la conversion de toute action de tout compartiment en action d'un autre compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la catégorie demandée soient remplies pour ce compartiment, sur la base de la valeur nette d'inventaire respective de chacun des compartiments calculée le jour d'évaluation suivant le jour de réception de la demande de conversion. Comme indiqué dans le prospectus, les frais de rachat et de souscription liés à la conversion pourront être à la charge de l'actionnaire. Pour plus d'informations sur le passage d'un compartiment à un autre, veuillez consulter la section correspondante du prospectus.

### Informations spécifiques

Le présent document décrit la Catégorie d'un Compartiment. Le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour le Fonds dans son ensemble. Conformément à la législation, les actifs et les passifs de chaque compartiment sont séparés les uns des autres, ce qui signifie que la performance des actifs des autres compartiments n'a aucune influence sur la performance de votre investissement.